



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

COVID-19

## COLLÈGE, LYCÉE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE EST EN CONTACT À RISQUE\* AVEC UN ÉLÈVE MALADE DE LA COVID-19 ?

ÉLÈVES DE MOINS  
DE 12 ANS

ÉLÈVES DE 12 ANS  
ET PLUS COMPLÈTEMENT  
VACCINÉS

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS  
NON VACCINÉS OU  
PARTIELLEMENT VACCINÉS

Poursuite des apprentissages en présentiel  
et réalisation d'un autotest à J+2\*\*.  
Le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les  
cas contacts pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.

**Isolement**  
de 7 jours pleins à compter  
du dernier contact à risque  
avec le cas confirmé

Si l'autotest\*\*\* est négatif

• Pas d'isolement - Poursuite des cours en présentiel

Réalisation d'un test  
le 7<sup>e</sup> jour après le dernier  
contact avec le cas confirmé

Si l'autotest\*\*\* est positif

L'élève devient un cas confirmé

• Isolement de 7 jours pouvant être réduit à 5 jours en cas de test antigénique  
ou PCR négatif et en l'absence de symptômes depuis 48h

Si le test est négatif

Reprise des apprentissages  
en présentiel

Les représentants légaux se voient remettre l'autotest gratuitement  
en pharmacie sur présentation du courrier remis par l'établissement

Si le test est positif

L'élève devient un cas  
confirmé

• Isolement de 10 jours  
• Levée de l'isolement possible  
après 7 jours  
avec résultat d'un test antigénique  
ou PCR négatif et en l'absence  
de symptômes depuis 48 heures

Les élèves infectés à la Covid-19 il y a moins de 2 mois  
peuvent poursuivre les cours en présence sans réaliser de test  
sauf si des symptômes apparaissent

\* Contact rapproché avec un cas confirmé, sans que l'une des deux personnes ne porte un masque  
assurant une filtration supérieure à 90 %

\*\* 2 jours après le dernier contact avec le cas confirmé ou le jour de l'information si le contact  
a eu lieu depuis plus de 2 jours

\*\*\* La surveillance peut également se faire par un test antigénique ou, à défaut,  
PCR (dans ce dernier cas, le résultat devra être obtenu avant la reprise des cours)



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)